



# CONTRAT DE PROJETS ETAT-REGION 2007-2013 BILAN D'EXECUTION 2013

AVIS

présenté par

**Dominique GALLET**

COMMISSION N° 6

« Finances, politiques contractuelles, coopération interrégionale,  
relations européennes et internationales »

**SEANCE PLENIERE DU 26 JUIN 2014**

## LE CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL REGIONAL DE BOURGOGNE

VU

- ◆ Le rapport transmis par Monsieur le Président du Conseil régional de Bourgogne, relatif au Bilan d'exécution 2013 du Contrat de projets Etat-Région 2007-2013,
- ◆ L'avis de la Commission du Conseil économique, social et environnemental régional en charge des politiques contractuelles.

### Le rapport d'analyse du bilan CPER 2013

Le Contrat de projets 2007-2013 prévoit d'investir sur 7 ans 628 M€, dont 277 M€ de l'Etat et 351 M€ du Conseil régional de Bourgogne, auxquels viennent s'ajouter 51 M€ des établissements publics nationaux (RFF, VNF) ciblés sur huit grands projets :

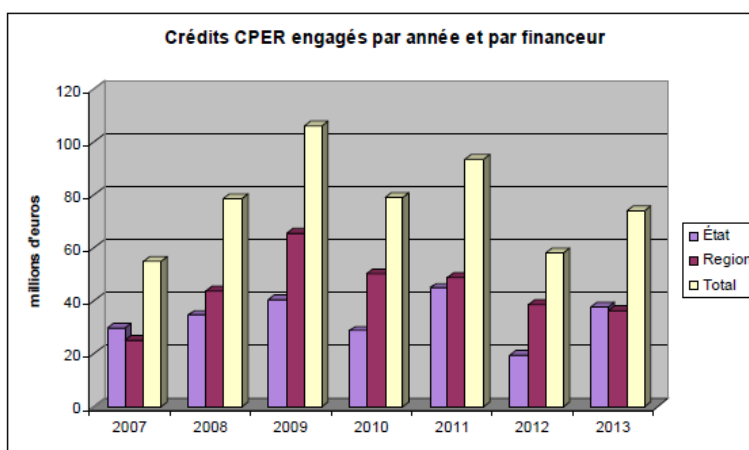
- A - Améliorer les transports ferrés et fluviaux (Etat + Région : 84 M€)
- B - Structurer l'économie et accompagner les mutations économiques (Etat + Région : 56 M€)
- C - Renforcer l'enseignement supérieur et la recherche (Etat + Région : 109 M€)
- D - Préserver la qualité environnementale des milieux naturels et de la ressource en eau (Etat + Région : 95 M€)
- E - Valoriser les grands sites patrimoniaux (Etat + Région : 48 M€)
- F - Soutenir les démarches de progrès des filières agricoles et forestières (coût programmé : 321 M€, financement Etat + Région : 83 M€)
- G - Volet territorial (Etat + Région : 130 M€)
- H - Promouvoir le rôle moteur de la capitale régionale (Etat + Région : 22 M€).

Ce contrat a été prorogé d'un an, jusqu'à la fin 2014, en raison du rythme d'engagement des actions. En répartissant les mêmes budgets sur un plus grand nombre d'années, ce décalage d'un an permet de contribuer à l'annonce de la baisse des dépenses publiques et de ne pas prendre d'engagements nouveaux.

On se situe dans le rattrapage d'un retard d'1 an, pas dans le soutien de nouveaux projets aidant au développement régional.

Le bilan cumulé fin 2013, tous projets et tous financeurs confondus, fait apparaître :

- un taux d'engagement de 85 % (83 % pour l'Etat et 87 % pour la Région), ce taux était de 74 % à fin 2012. Ainsi, selon les accords du Contrat de projets, les partenaires publics ont mobilisé, depuis 2007, 576,7 M€ (231,5 M€ Etat, 305,7 M€ Région, 39,5 M€ « Etablissements publics de l'Etat »).
- un taux de réalisation (crédits mandatés 2007 à 2013) de 64 %, soit 62 % Etat, 67 % Région, et 59 % pour les autres financeurs publics, ce qui correspond à une contribution de 435 M€ des trois partenaires.



Source : Contrat de projets Etat-Région 2007-2013 Bilan d'exécution 2013 – Conseil régional de Bourgogne

Globalement, on constate une forte accélération des engagements en 2013, notamment en ce qui concerne les crédits d'Etat par rapport à l'année 2012. Cette accélération permet de retrouver un niveau de consommation du programme d'actions plus conforme à ce qu'il est possible d'attendre de ce type de contrat.

Cette importante accélération 2012-2013 de la part de l'Etat apparaît après des niveaux d'engagement très chaotiques tout au long de la durée du contrat et d'une année 2012 très mauvaise : 20 M€ au lieu 39,5 M€ théoriquement. Il aurait été intéressant d'avoir une explication de ces évolutions par l'Etat et la Région : moindres disponibilités budgétaires, effets d'attente réciproque pour avancer les réalisations...

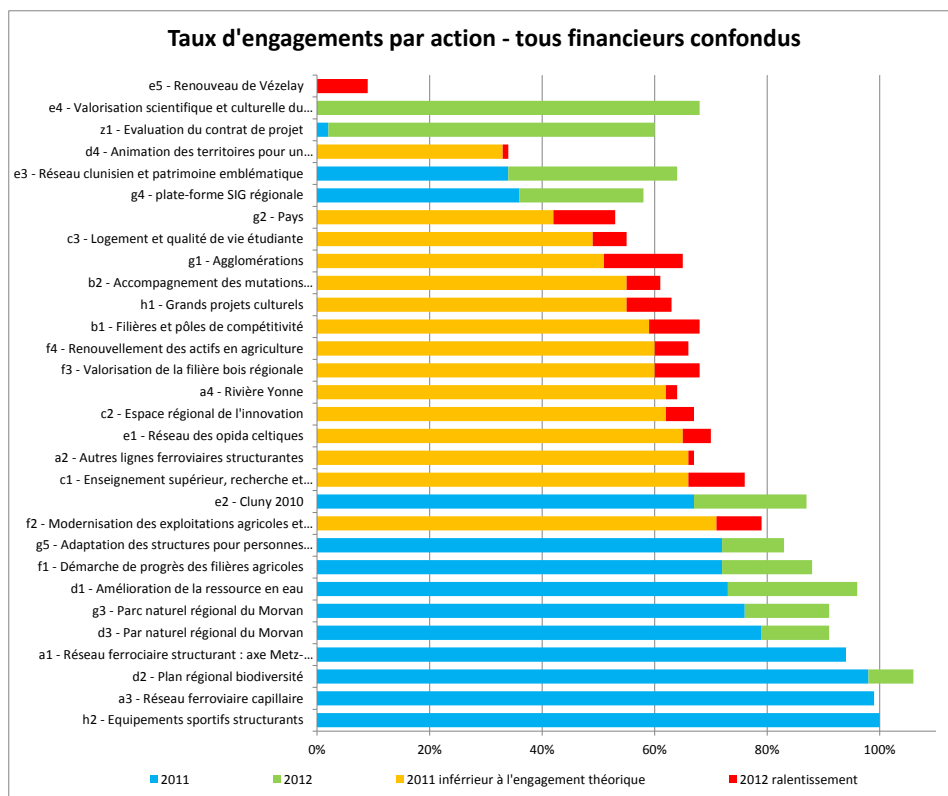
Ainsi, après 7 années d'exécution d'un programme étendu à 8 ans, le niveau d'engagement théorique devrait atteindre 87,5 %. Avec 85%, le niveau d'exécution réel s'approche de cette « cible ». Le retard d'exécution, par rapport au rythme linéaire, atteignait environ 6 mois en 2011, il dépassait même 9 mois en 2012, à fin 2013 il n'est plus que de 2 mois. L'allongement de la durée d'exécution du CPER 2007-2013 devrait donc permettre son exécution quasi complète.

On observe des cadences d'engagement très différentes selon les Projets et Actions du contrat :

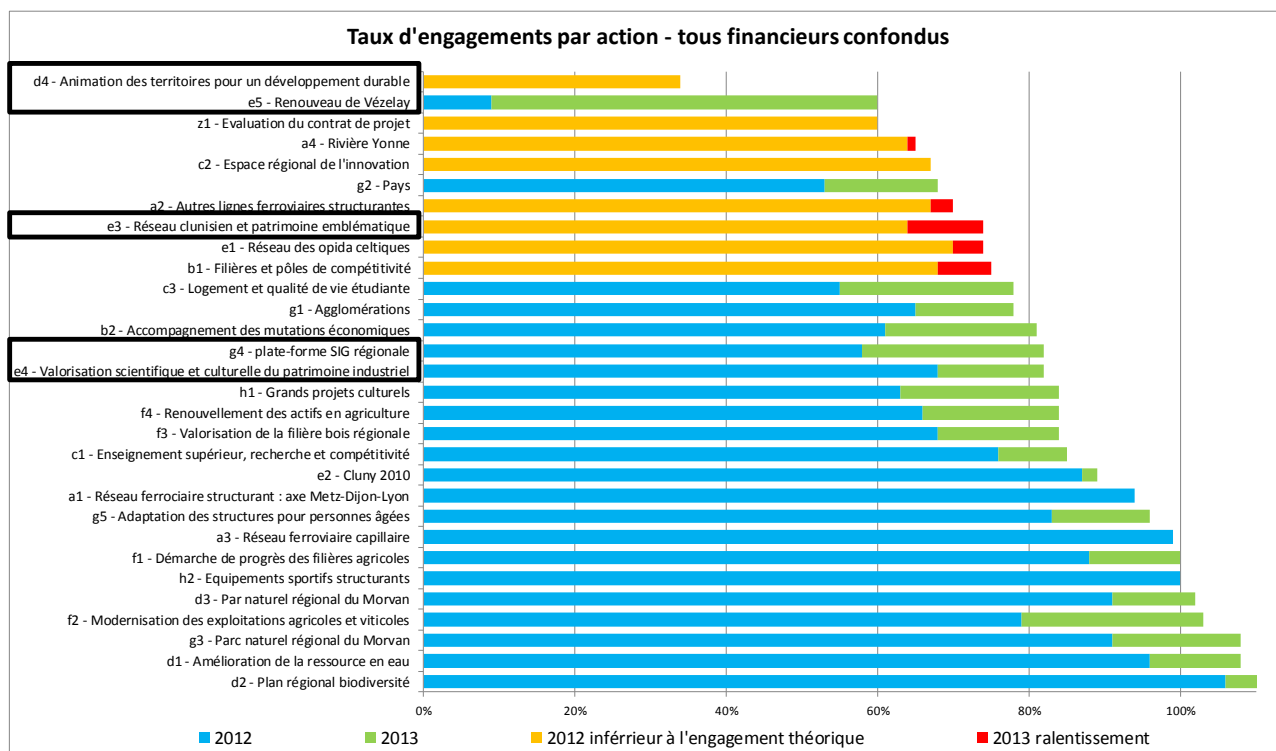
Parmi les grands projets :

- Trois grands projets sont engagés plus rapidement que le rythme linéaire :
  - o « A - Améliorer les transports ferrés et fluviaux » dont 91,5 % sont engagés à fin 2013,
  - o « D - Préserver la qualité environnementale des milieux naturels et de la ressource en eau » qui est engagé à hauteur de 102,2 %,
  - o « F - Soutenir les démarches de progrès des filières agricoles et forestières » est engagé à hauteur de 95,3 %, ce qui est un niveau satisfaisant, mais l'année 2012 marque un ralentissement très net.
- Les projets « C - Renforcer l'enseignement supérieur et la recherche » et « H - Promouvoir le rôle moteur de la capitale régionale » sont engagés à hauteur de 80,1 % et 82,8 % respectivement, soit des niveaux relativement conformes.
- Les taux d'exécution des trois autres projets n'atteignent pas 80 %. On peut notamment souligner que le déficit d'engagement des projets « E - Valoriser les grands sites patrimoniaux » et « G - Volet territorial » sont particulièrement importants, le volet E connaît en outre un ralentissement fort en 2013 alors que le volet G a été plus engagé cette année-là.

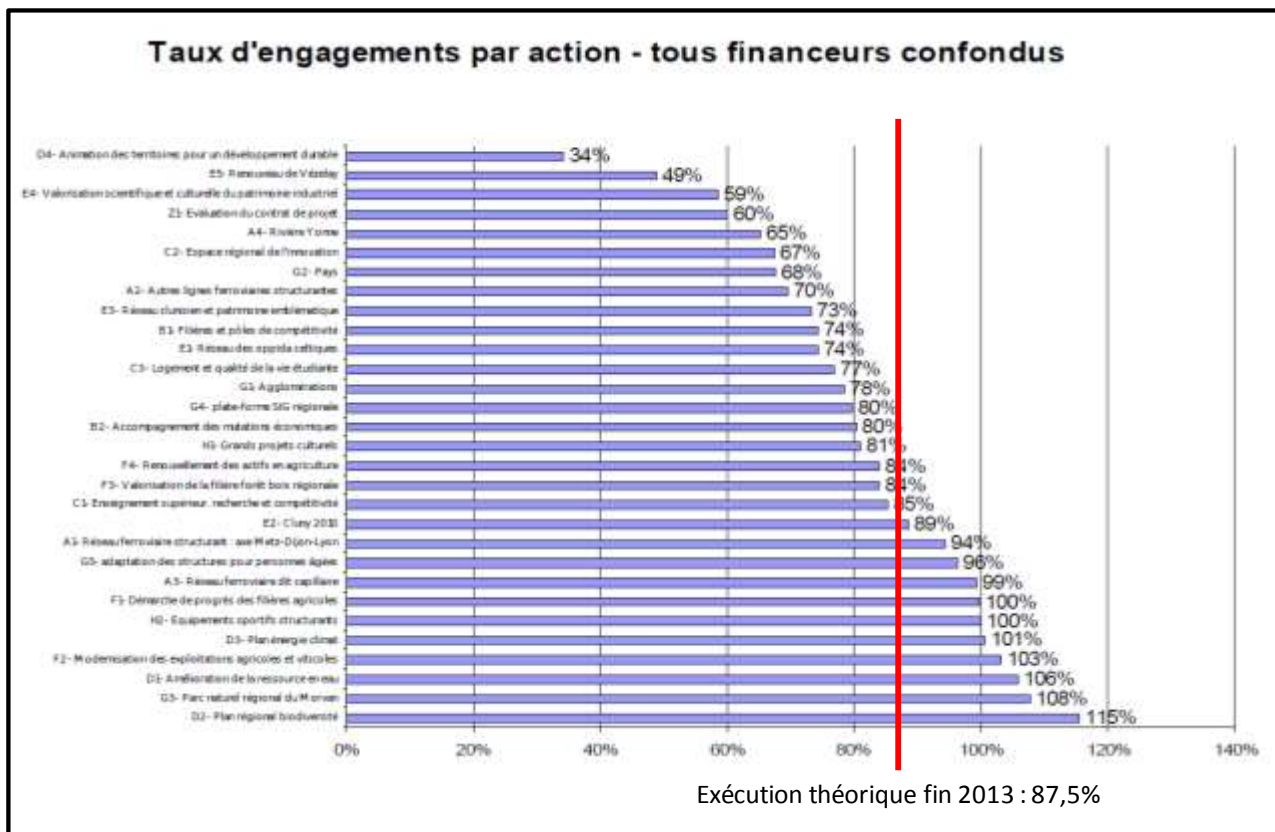
L'an dernier, le CESER notait que 16 des 30 actions du CPER se trouvaient dans une situation particulièrement délicate puisqu'elles étaient, dès 2011, à un niveau d'exécution inférieur au niveau théorique et qu'en 2012, elles avaient progressé à un rythme encore inférieur. Visibles en couleur orange et rouge dans le graphique ci-dessous, ces 16 actions représentaient, en montants cumulés, près des 2/3 de la dotation financière du CPER.



Le prolongement du contrat et l'exécution de l'année 2013 permettent de nettement améliorer cette situation. En effet, seules 8 actions restent dans ce cas (une exécution inférieure au rythme régulier et un ralentissement en 2013). Ces actions regroupent 15,3 % du programme de départ.



L'an dernier, le CESER avait souligné que les actions d4, e5, e3, g4 et e4 présentait des risques importants de sous-consommation. Comme le montre le graphique ci-dessus, le risque s'est considérablement amoindri pour plusieurs d'entre elles.



Le graphique ci-dessus montre les taux d'engagement de chaque action et matérialise le niveau d'engagement théorique à 87,5 % (7/8 années).

## Remarques

6 actions ont connus en 2013 une accélération particulièrement forte :

- b2 - Accompagnement des mutations économiques
- c3 - Logement et qualité de vie étudiante
- e5 - Renouveau de Vézelay
- f2 - Modernisation des exploitations agricoles et viticoles
- g4 - Plate-forme SIG régionale
- h1 - Grands projets culturels

Chacune de ces actions a en effet vu un engagement 2013 très important. Certaines, telles E5 et G4 ont connu un véritable rattrapage même si un « déficit de portage par les pilotes institutionnels » reste signalé pour cette dernière.

## Conclusion

Le bilan annuel 2013 du CPER fait apparaître un taux d'engagement réel de 85 %. Le rythme d'engagement s'est assez nettement accéléré au cours de l'année 2013. Plusieurs actions qui paraissaient « en panne » ont pu être engagées à des niveaux satisfaisants.

Le CESER souhaite obtenir les informations permettant de voir si les objectifs définis dans le CPER ont été atteints.

Pour le bilan final, il serait ainsi intéressant d'avoir les objectifs de chaque projet et d'en analyser les réalisations.

Par exemple, sur le volet B, on attend des données sur ce que cela a permis en développement d'activités nouvelles, en création d'emplois, en création d'emplois qualifiés, ...

La thématique « Créer de nouvelles capacités de diagnostic afin de mieux connaître les potentialités des territoires (ressources humaines) et anticiper les besoins des entreprises » est récurrente, comment avance-t-on sur ces sujets ?

Une telle analyse devrait s'inscrire dans l'élaboration du prochain contrat de plan Etat-Région 2014-2020 (ou 2015-2021, voir 2022...) dont la phase préparatoire est en cours mais qui devrait, quant à lui, prendre en compte le projet de fusion des Régions Bourgogne et Franche-Comté.

**AVIS ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**